

les Cours, qui se sont unies pour le démembrement de notre Patrie, sont si formidables, elles tiennent un rang si distingué parmi les Puissances de l'Europe, que dans l'état d'oppression sous lequel nous gémissons, nous ne pouvons que nous renfermer à leur égard dans les bornes du respect, & nous ne pouvons opposer à leurs armes d'autres efforts que nos plaintes, que nous manifestons ici aux yeux de l'Univers. En conséquence, faisant usage du droit que nous tenons de notre Nation, & en vertu du pouvoir spécial qui nous a été confié pour cet effet par la République confédérée, nous protestons de la manière la plus solennelle contre le démembrement de la Pologne, & contre toute résolution prise ou à prendre au préjudice du Royaume.

Un autre Manifeste, dicté par une conduite de sagesse, paroît d'une nouvelle Confédération générale. C'est un Acte de cette Confédération, qui a été déposé au Grod de *Varsovie* le 20. du mois d'Avril, jour qui a suivi l'ouverture de la Diète générale & actuelle du Royaume. Comme l'on a donné successivement dans nos Journaux toutes les pièces remarquables qui ont du rapport à cette remarquable Diète, nous croyons devoir y insérer aussi cette dernière. Elle contient ce qui suit.

Nous, Nonces des Palatinats & Districts de la Couronne & du Grand Duché de Lithuanie, élus pour la Diète générale, ayant éprouvé pendant l'espace de cinq ans les malheureux effets de la révolution la plus funeste, par le passage & le séjour des troupes étrangères, par l'épuisement des richesses du Pays, par l'effusion du sang de nos Freres & de nos Concitoyens, par des calamités & des vexations inouïbles & de tout genre, par l'interruption du cours de la Justice, enfin par l'entreprise aussi effrayante qu'irrévocable des Puissances voisines; nous
n'avons